



1^{er} au 8 décembre 2022 Élection des représentant -e-s du personnel au **Comité social d'Administration de l'Inrap**

Une nouvelle instance unique de dialogue social dénommée **Comité Social d'Administration** (CSA) sera mise en place à partir du 1^{er} janvier 2023. Cette instance est née de la fusion des actuels comités techniques CT et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail CHSCT. Une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSCT), sera créée au sein de chaque CSA.

La consultation porte d'une part sur les instances du **ministère de la Culture** (CSA ministériel) et d'autre part sur celles de **l'Inrap-établissement public** (CSAEP). À noter que la répartition géographique des votes pour le CSAEP de l'Inrap sert à calculer la composition des instances de **chaque direction territoriale et du siège**.

Le Comité Social d'Administration d'Établissement a vocation à examiner les questions de portée générale intéressant l'ensemble des services centraux et déconcentrés de l'Inrap comme :

- ▶ les projets de **texte réglementaire** relatifs au fonctionnement et à l'organisation des services ;

- ▶ les projets de **Ligne Directrice de Gestion** (LGD) relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des RH, aux orientations générales en matière de mobilité et aux orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels ;
- ▶ les projets de **texte relatifs aux règles statutaires** ;
- ▶ le projet de **plan d'action relatif à l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes ;
- ▶ le projet de document **d'orientation à moyen terme de la formation** des agents et le plan de formation mentionnée ;
- ▶ la participation de l'établissement au **financement de la Protection Sociale Complémentaire** (PSC) des personnels ;
- ▶ les projets d'**aménagement importants** modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail lorsqu'ils s'intègrent dans le cadre d'un projet de réorganisation de service ;
- ▶ les projets de **texte réglementaire relatifs au temps de travail**.

En quoi ma participation à ces élections influencerait-elle sur le développement de ma vie professionnelle ?

La participation aux élections professionnelles démontre **l'intérêt que les salarié-e-s continuent d'apporter à la protection de leurs droits**.

À l'Inrap, comme ailleurs dans la Fonction publique, la Direction considère trop souvent ces instances comme de simples chambres d'enregistrement.

Leur efficacité est donc entièrement tributaire de la combativité des représentant-e-s des personnels pour la prise en compte de leurs positions.

Le choix de l'organisation syndicale qui les portera, le poids de celle-ci au sein de l'Inrap, son implication, son efficacité sont loin d'être des éléments sans conséquence !

Le combat pour la défense et l'amélioration des droits de tou-t-e-s ne saurait aboutir s'il devait être mené et soutenu par un nombre de personnes de plus en plus limité.

En quoi le syndicalisme proposé par SUD Culture Solidaires serait-il différent de celui des autres ?

Solidaire **Unitaire** **Démocratique**

C'est autour de ces principes que nous défendons un **syndicalisme de « transformation sociale »**, et non d'« accompagnement social », trop souvent prôné par d'autres syndicats.

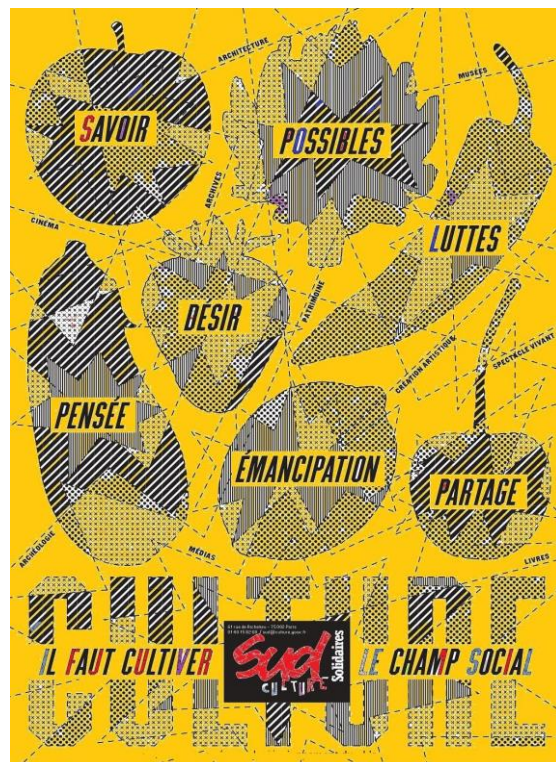
Pour nous, un syndicat existe par les individus qui s'y rassemblent sur la base d'un projet commun pour **construire un rapport de force** qui permet à tou-t-e-s les salarié-e-s d'être un contre-pouvoir dans la société et de **peser sur les décisions qui les concernent**.

C'est pourquoi nos représentant-e-s du personnel restent proches de la réalité du quotidien de travail.

Les offensives libérales n'ont fait que renforcer les clivages dans le mouvement syndical français, entre les organisations « réformistes » qui accompagnent ces politiques et celles qui, comme **SUD Culture Solidaires**, proposent un **syndicalisme de combat**.

SUD Culture Solidaires se revendique d'un syndicalisme émancipateur :

- ▶ de transformation sociale dans la perspective de la construction d'une société autogestionnaire et égalitaire, anti-capitaliste, anti-patriarcale et anti-totalitaire qui repose sur le principe de la démocratie directe ;
- ▶ écologiste, afin de redonner un sens à nos modes de consommation ;
- ▶ indépendant de l'État, du patronat et de tout groupe politique, philosophique ou religieux ;
- ▶ pluraliste, acceptant en son sein la pluralité des opinions, hors l'affichage et la diffusion d'opinions sexistes, homophobes, xénophobes ou racistes, et reconnaissant à tou-t-e-s le droit d'opinion ;
- ▶ fédéraliste, c'est-à-dire accordant une large autonomie aux sections, aux structures locales dans la prise de décisions ;
- ▶ féministe, luttant pour une réelle égalité, tant professionnelle et sociale que citoyenne, entre les femmes et les hommes. Notre syndicat se donne aussi pour objectif d'atteindre la parité dans toutes ses structures internes et dans sa représentation face à l'employeur ;



▶ reposant sur la mobilisation, l'action et la négociation, et cherchant dans la lutte à réaliser l'unité la plus large des citoyen-n-e-s et la démocratie directe dans son fonctionnement et dans les luttes ;

▶ ayant une vision interprofessionnelle et refusant de se réfugier dans des intérêts catégoriels et corporatistes ;

▶ faisant de la lutte contre la précarité, les exclusions, les inégalités, les discriminations une priorité et à ce titre, partenaire des structures citoyennes impliquées dans ces mêmes combats ;

▶ cherchant à développer une stratégie et une pratique syndicale permettant aux salarié-e-s de mieux faire le lien entre ce qu'ils/elles vivent au quotidien sur leur lieu de travail et une mondialisation capitaliste libérale et financière en marche d'un bout à l'autre de la planète ;

▶ œuvrant pour l'émancipation des individus, afin qu'ils/elles puissent penser et agir sur leur environnement de travail et être acteurs de leur vie.

Ces revendications, parmi tant d'autres, sont au premier plan de la bataille que mène SUD Culture Solidaires au sein des DRAC, de l'Inrap et des entreprises privées où nous sommes présents ainsi qu'avec le concours des personnels de collectivités affiliés à Solidaires.

Pour l'archéologie, la lutte doit s'intensifier !

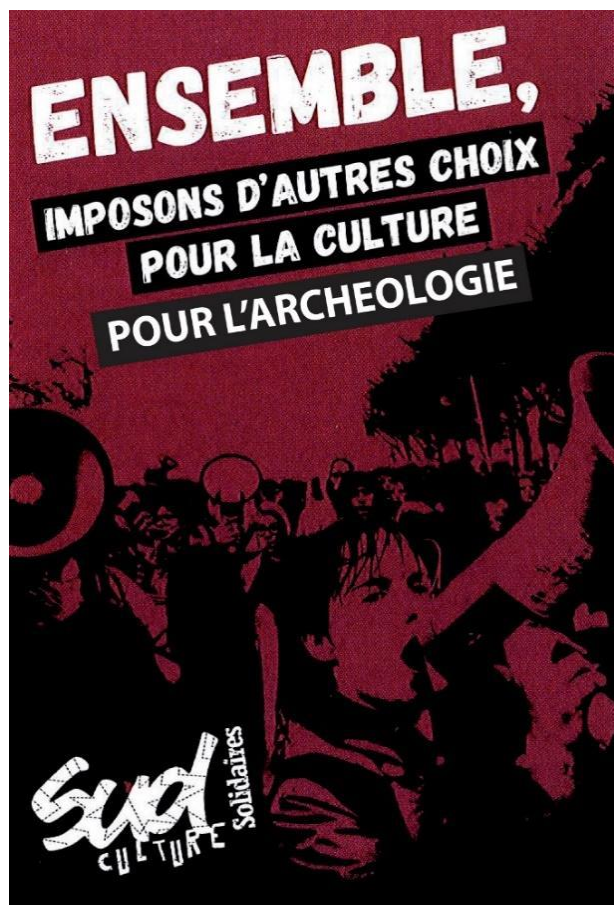
Le durcissement de la concurrence entraîne toujours une **dégradation des conditions de travail et une perte du sens des missions**, ce qui induit une réelle souffrance au travail. Le principe du « moins-disant » prévalant, les équipes sont confrontées à l'impossibilité de mener correctement les opérations, sur le terrain comme en phase d'études, conduisant ainsi à une inévitable **perte de données scientifiques**.

Il est essentiel que les personnels de l'archéologie, avec leurs organisations syndicales, construisent les mobilisations nécessaires **pour mettre fin au système concurrentiel** qui aggrave de jour en jour la situation de l'archéologie préventive. C'est pourquoi, SUD Culture Solidaires a entrepris un effort particulièrement conséquent pour **rapprocher les personnels de l'archéologie du public et du privé avec la revendication commune que soit mis en place un véritable Service public de l'Archéologie**.

SUD Culture Solidaires oppose à la notion de concurrence une collaboration renforcée avec les services archéologiques de collectivités et l'intégration des salarié-e-s du privé qui le souhaitent aux structures publiques. Cela implique également **la définition d'une politique archéologique nationale de la part de l'État** et des ministères de tutelle. Cette absence de politique globale contribue à la **disparité des prescriptions** sur le territoire national. Les SRA, tout comme l'Inrap, naviguent à vue et subissent les conséquences de cette situation.

Parallèlement, SUD Culture dénonce inlassablement le manque de moyens alloués à la recherche sur le budget de l'établissement, qui stagne alors que le nombre de demandes ne cesse d'augmenter.

D'autre part, il n'est pas inutile de rappeler ici, **le manque criant de moyens du CNRS et le très faible nombre de dossiers financés par l'Agence nationale de la recherche (ANR)** ayant un impact sur le partage des connaissances et leurs sauvegardes par la publication scientifique.



Et à l'Inrap ?

Les élu-e-s SUD Culture Solidaires se sont toujours efforcé-e-s de défendre au mieux les intérêts des personnels.

Le travail syndical que nous avons engagé entend s'exercer **dans l'indépendance sans compromission ni cogestion avec la Direction**. Ainsi, il nous importe de mettre en place un fonctionnement syndical différent qui privilégie **une organisation « horizontale »**.

Notre action se traduit par **une attention particulière portée à l'action de la DST**. Nous n'avons eu de cesse de dénoncer l'opacité qui préside à chacune de ses décisions, qui touchent pourtant au cœur même de nos métiers, mais qui s'avèrent le plus souvent en grand décalage avec les réalités des agents. Ceci est tangible, entre autres, à travers **l'attribution des PAS, l'absence d'interlocuteur et les réformes sans concertation qui amènent à la reconnaissance incomplète des compétences existant en interne ou reconnaissance partielle des spécialités...**

SUD Culture a systématiquement pris ses responsabilités en combattant ces réformes et en mettant en garde la Direction **sur le fossé qui ne cesse de se creuser entre la DST et les personnels scientifiques et techniques.**

Les élu-e-s de SUD Culture se battent pour :

► **le droit au déroulement de carrière** avec la reconnaissance de l'engagement de tous les personnels ;

► **le recrutement** qui doit être fondé sur le besoin réel en emploi et l'égalité de traitement avec la transparence des critères et des procédures ;

► **la revalorisation des salaires** des agents afin de garantir la résorption des écarts de rémunération entre les fonctionnaires du ministère de la Culture et les agents de l'Inrap ;

► **la suppression ou le relèvement du plafond d'emploi** qui est le point noir dans le fonctionnement de l'Institut ayant les plus grandes difficultés à répondre à ses missions ;

► **une formation professionnelle** digne d'un établissement à vocation scientifique.

Nos élu-e-s sont particulièrement investi-es dans **la lutte contre les risques psychosociaux** et la lutte pour l'amélioration des conditions de travail et la reconnaissance professionnelle.

Nos élu-e-s sont également **attentifs/ves au maillage territorial et aux aménagements** des centres archéologiques.

Nous sommes opposé-e-s à toute forme de **démultiplication outrancière de la hiérarchisation**, dans quelque milieu et quelque service que ce soit (opérationnel et administratif).

À ce titre, SUD Culture s'élève **contre le recrutement**, en cours depuis des années, **de toujours plus de personnels hors filière /hors catégorie** qui, en plus de plomber la masse salariale de l'établissement, contribuent à rendre délétères les ambiances de travail par le biais d'une surveillance et d'une hiérarchisation aussi accrues qu'injustifiées.

Candidat-e-s SUD Culture Solidaires

Halina Walicka

Emmanuel Laborier

Valérie Sanglar

Thomas Bouquin

Carole Daroque

Thomas Romon

Cécile Paresys

Benjamin Hérard

Cécile Dominguez

Fabien Langry-François

Anne-Lise Bugnon

Benjamin Jagou

Aurélie Mougine-Carbillet

Frédéric Boumier

Caroline Chauveau

Philippe Calmettes

Gwenaëlle Diquero-Bats

Laurent Beuchet

Christine Fouilloud

Pascal Le Guen



**ENSEMBLE,
IMPOSONS
D'AUTRES
CHOIX !**

**SUD Culture Solidaires – 61, rue de
Richelieu 75002 Paris – 01 40 15 82 68**

sud@culture.fr